

AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Avis est par la présente donné, par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Sophie, que :

Le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures décrites ci-dessous, lors de la séance ordinaire du 6 juin 2017 à compter de 19 h à l'hôtel de ville, situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie.

Emplacements et nature des demandes :

2799, boulevard Sainte-Sophie, secteur de zone « Ag 2 » (7173-02-5175)

- Pour la superficie d'une enseigne de 0,75 mètre carré pour un usage complémentaire de service alors que la réglementation en vigueur exige une superficie maximale de 0,2 mètres carrés ;

685, rue Jacinthe, secteur de zone « Rvx 24 » (6679-84-3499)

- Pour la marge avant du bâtiment principal de 9,5 mètres alors que la réglementation en vigueur exige une marge avant minimale de 10 mètres ;

90, rue de la Taupinière, secteur de zone « Rv 7 » (6775-48-2921)

- Pour la marge avant d'un agrandissement projeté du bâtiment principal (garage annexé avec espace habitable au-dessus) de 8,2 mètres alors que la réglementation en vigueur exige une marge avant minimale de 10 mètres ;

2560, 2^{ième} Rue, secteur de zone « Ag 3 » (7272-58-8116)

- Pour la largeur de deux (2) lots projetés de 24,4 mètres chacun alors que la réglementation en vigueur exige une largeur minimale de 58,5 mètres chacun ;

326, rue Serge, secteur de zone « Rvs 2 » (6975-26-4685)

- Pour un coefficient d'occupation au sol (C.O.S.) de 17,4% d'un bâtiment principal projeté (reconstruction suite à un incendie) alors que la réglementation en vigueur permet un coefficient d'occupation au sol (C.O.S.) maximal de 15% ;

Le tout conformément au Règlement numéro 620 intitulé « Dérogations mineures ».

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, CE 10^e JOUR DU MOIS DE MAI DE L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT (2017).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA
Directeur général et secrétaire-trésorier